



# La DSN

## Déclaration Sociale Nominative

Indispensable pour les prestations CAF

La DSN est récupérée tous les mois par la CAF pour le calcul

- L'aide au logement
- La Prime d'Activité
- Le Revenu de Solidarité Active (RSA)

A partir de la DSN, sont récupérés

Le Montant Net Social

Depuis juillet 2023,  
sur tous les bulletins de paie.

Depuis janvier 2024, sur tous les  
relevés de prestations.

Indispensable pour le calcul  
de la Prime d'Activité et le RSA

Le Montant Net Fiscal

Depuis janvier 2021,  
les 12 derniers mois de la  
DSN sont pris en compte  
pour le calcul de l'aide au  
logement.

### Objectifs

- Récupérer les données automatiquement
- Réduire les risques d'erreur dans les déclarations
- Simplifier les démarches des allocataires

Si erreur de déclaration de l'employeur

- Calcul erroné des droits CAF
- Risque d'indus pour l'allocataire
- Démarches fastidieuses pour l'allocataire pour faire modifier cette DSN auprès de son employeur